

**Rapport de la Commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains  
chargée de l'examen du préavis PR09.01PR  
concernant**

**La réponse à la motion de Madame la Conseillère Silvia Giorgiatti  
demandant l'introduction d'un tarif "famille" pour l'accès aux  
piscines ouverte et couverte, ainsi que pour toutes les autres  
activités sportives et culturelles de la commune.**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission s'est réunie le mercredi 11 février 2009, à l'Hôtel de Ville d'Yverdon. Elle était composée de Mesdames et Messieurs Silvia Giorgiatti Sutterlet, Anne Leuenberger, Emilienne Wagnière, Quentin Cochand, Jean-Marc Cousin, Patrick-Louis Duruz, Gnanaseelan Subramaniam, ainsi que la soussignée, désignée rapportrice. Madame Maryse Schneider était excusée.

La délégation municipale était composée de Madame Nathalie Saugy municipale des Affaires Sociales et de la Culture et de Messieurs Jean-Daniel Carrard municipal de la Police et des Sports, Pierre Bauer directeur du Théâtre Benno Besson et Pedro Camps, délégué au sports. Ils nous ont donné des informations supplémentaires et ont répondu à nos questions, ce dont nous les remercions.

Concernant ce préavis, il s'agit d'une "mise à jour" d'une motion déposée en 1994, année de la famille, par la Conseillère Fabienne Gogniat Loos. Le but de la motion est de réduire certains prix d'entrée afin de permettre aux familles d'accompagner leurs enfants au théâtre, à la piscine etc.

Pour les spectacles au Théâtre Benno Besson, les écoliers et étudiants bénéficient déjà d'une réduction de 25%. La direction du Théâtre propose d'augmenter cette réduction à 40% dès la saison prochaine, l'introduction d'un tarif "famille" proprement dit compliquant une tarification déjà difficile. L'Echandole aussi pratique des prix réduits pour les écoliers et les étudiants.

En ce qui concerne les Musées de la cité, le Musée d'Ailleurs offre déjà un tarif

"famille". Le Musée d'Yverdon et le Musée Suisse de la Mode n'en ont pas. La municipalité ne peut intervenir ici car il s'agit d'une Fondation pour le Musée d'Yverdon et d'une Association pour le Musée Suisse de la Mode. De tels tarifs existent par contre dans les musées cantonaux.

Le Centre Thermal connaît aussi un "tarif famille", un adulte accompagné d'un enfant bénéficie d'une réduction de 10%.

Pour le cinéma "Open Air", la commission s'étonne des tarifs élevés de la saison passée. La municipalité mandate un privé pour l'organisation et la programmation de ces séances de cinéma. La commission propose à la municipalité d'inclure un tarif "famille" lors la négociation du mandat pour la saison prochaine.

Concernant la piscine ouverte, un tarif "famille" sera introduit pour la saison 2008/2009, comme pour la piscine couverte.

**Conclusion:** La commission est heureuse de constater que la municipalité a donné suite à la motion de Madame Silvia Giorgiatti Sutterlet, en introduisant le tarif "famille" pour les piscines, et en augmentant la réduction pour écoliers et enfants au Théâtre Benno Besson de 25% à 40 %.

La commission émet le vœu que la municipalité négocie avec tous ses interlocuteurs et partenaires privés l'introduction d'un tarif "famille" de manière systématique.

Elle espère que la réduction de ces tarifs permettent aux familles (dès un adulte accompagné d'un enfant), de profiter ensemble des institutions sportives et culturelles de notre commune.

A l'unanimité de ses membres, la commission propose au Conseil Communal d'accepter le préavis tel que présenté par la municipalité.

Yverdon, le 12 février 2009

la rapportrice  
Marieke Donker